



BUREAU COMMUNAUTAIRE

22 novembre 2010

COMPTE RENDU DE REUNION

Membres présents

Gérard VOLPATTI, Pascal LEHONGRE, André TURC, Jean-Jacques CHOLET, Cécile CARON, Moïse LEVASSEUR, Jean-Yves HILLION, Christian LE DENMAT, Mauricette PERLY, Marc VANCAEYZEELE, Marcel BENY, Pascal JOLLY, Jean-Claude MARY, Jean-Luc PIEDNOIR, Guillaume GUIBET.

Membres absents/excusés

Yves ROCHETTE, Céline MIRAUX.

★★★★

M. VOLPATTI informe le Bureau de l'arrivée du directeur du Conservatoire de Vernon, le 1^{er} décembre 2010.

Les commissions techniques, préalables au Conseil du 13 décembre 2010, sont fixées (entre le 30 novembre et le 10 décembre).

★★★★

Rapport B 10 / 11 / 213

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables

Achat et installation de panneaux photovoltaïques - (M. DUMAIN – dossier n° 185)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 750 € à M. DUMAIN pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à HARDENCOURT-COCHEREL,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

Rapport B 10 / 11 / 214

Demande de subvention dans le cadre du dispositif d'aide à l'installation de modes de chauffage utilisant des énergies renouvelables

Achat et installation de panneaux photovoltaïques – M. Mme BROCHARD (dossier n° 181)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 750 € à M. Mme BROCHARD pour l'achat et l'installation de panneaux photovoltaïques à SAINT-MARCEL,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à l'attribution et au versement de la subvention accordée par la CAPE.

Rapport B 10 / 11 / 215

Activités à l'espace nautique de la Grande Garenne

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver la demande de l'UCPA pour la pratique de tarifs promotionnels sur la période du 10 janvier au 14 février 2011, soit -10% sur les abonnements trimestriels et -15% sur les abonnements annuels :

Remise de 10% pour les abonnements trimestriels

	CAPE	Au lieu de	Hors CAPE	Au lieu de
Plein tarif	180 €	200 €	210 €	230 €
tarif réduit	145 €	160 €	170 €	184 €

Remise de 15% pour les abonnements annuels

	CAPE	Au lieu de	Hors CAPE	Au lieu de
Plein tarif	435 €	500 €	480 €	550 €
tarif réduit	350 €	400 €	380 €	440 €

- d'approuver la demande de l'UCPA pour la pratique de tarifs exceptionnels à caractère évènementiel, les 18 et 19 juin 2011 (week-end plage), à savoir 4 € (CAPE) et 5 € (hors CAPE),
- d'approuver la demande de l'UCPA pour la pratique de tarifs exceptionnels à caractère évènementiel, les 12, 13 et 14 février 2011 (Saint-Valentin), à savoir 12 € (CAPE) et 13,50 € (hors CAPE).

Rapport B 10 / 11 / 216

Dispositif d'intervention de la CAPE en matière de développement du sport de haut niveau (saison 2009/2010)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'autoriser le Président à attribuer les subventions ci-dessous, dans le cadre du dispositif d'intervention en matière de développement du sport de haut niveau (saison 2009/2010) :

Ville	Club	Sportifs	Catégorie	Titres Sportifs	Aide	
VERNON	SPN Athlétisme	Antoine Nabialek	Cadet	Champion de France du lancer de marteau	3 000,00 €	
PACY / VERNON	SPN Athlétisme	Valentine Huzé	Cadette	Championne de France du 400 m haies		
VERNON	SPN Athlétisme	Luc Lenoury	Vétéran	Champion de France du semi-marathon		
VERNON	SPN Canoë Kayak	Lucie Cauchois Inès Fournier	Senior	Championne de France marathon biplace	9 000,00 €	
VERNON	SPN Canoë Kayak	Xavier Fleuriot Vincent Fleuriot	Vétéran	Champion de France 500m en biplace		
VERNON	SPN Canoë Kayak	Vincent Fleuriot	Vétéran	Champion de France 500m monoplace		
VERNON	SPN Canoë Kayak	Xavier Fleuriot Hervé Dassy Vincent Fleuriot Jean Bettancourt	Vétéran	Champion de France 500m en K4 (quatre places)		
VERNON	SPN Canoë Kayak	Hervé Dassy Vincent Fleuriot Alain Urban Christophe Herbin	Vétéran	Champion de France 5000m en K4 (quatre places)		
VERNON	Full Contact Vernon	Charlie Corneille	Benjamin	Champion National de la FCCDA en Semi Contact		1 000,00 €
VERNON	Full Contact Vernon	Gaëlle Skaziak	Benjamine	Champion National de la FCCDA en Semi Contact		
VERNON	Full Contact Vernon	Nazil Rayane	Poussin	Champion National de la FCCDA en Semi Contact		
VERNON	Full Contact Vernon	Griset Nicolas	Cadet	Champion National de la FCCDA en Semi Contact		
VERNON	Full Contact Vernon	Gayet Christopher	Junior	Champion National de la FCCDA en Light Contact		
ST MARCEL	Les lions	Estelle Hebert	Senior	1ère au France de Triathlon CD	2 000,00 €	
ST MARCEL	Les lions	Cynthia Suard	Senior/Vété	1ère au France de Duathlon CD		
ST MARCEL	Les lions	Marie-Thérèse Rol	Vétéran	1ère au France de Triathlon CD		
TOTAL					15 000,00 €	

Un bon d'achat de 500 € dans un magasin de sport, sera remis à M. Lelièvre, Vice-Champion de France de Décathlon (catégorie junior) et 6^{ème} au Championnat du Monde.

Rapport B 10 / 11 / 217

Règlement intérieur du Service Prévention et Médiation Sociale (SPMS)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le projet de règlement intérieur du SPMS, tel que joint au rapport,
- d'autoriser le Président à le signer.

Rapport B 10 / 11 / 218

Opération VERNON - Cité « Les Champsbourgs » - Réhabilitation de 21 pavillons par Eure Habitat – Prêt PAM - Garantie d'emprunt de la CAPE : 45 800,00 €

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

ARTICLE 1 - La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 45 800 €uros, représentant 40 % d'un emprunt d'un montant de 114 500,00 €uros que EURE HABITAT propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce prêt est destiné à financer l'opération suivante :

Réhabilitation de 21 logements de EURE HABITAT – Cité des Champsbourgs à Vernon

ARTICLE 2 - Les caractéristiques du prêt PAM consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

- ↻ Echéances : annuelles
- ↻ Durée totale du prêt : 20 an(s)
- ↻ Différé d'amortissement : 0 an(s)
- ↻ Index : Livret A
- ↻ Taux d'intérêt actuariel annuel : taux du Livret A en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt +60 pdb
- ↻ Taux annuel de progressivité : 0 %
- ↻ Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

ARTICLE 3 – La garantie de la collectivité est accordée pour la durée totale du prêt et porte sur l'ensemble des sommes contractuellement dues par EURE HABITAT, dont il ne serait pas acquitté à la date d'exigibilité.

Sur notification de l'impayé par lettre simple de la Caisse des Dépôts et Consignations, la collectivité s'engage à se substituer à EURE HABITAT pour son paiement, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 - Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

ARTICLE 5 - Le Bureau communautaire autorise le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Rapport B 10 / 11 / 219

Opération d'acquisition-amélioration de 2 logements par la SECOMILE - Résidence Les Blanchères 1, 17 rue de la Poterie à Vernon - Garantie d'emprunt de la CAPE : 22 000 € (Prêt PLAI)

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

ARTICLE 1 - La Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure accorde sa garantie pour le remboursement de la somme de 22 000 €uros, représentant 40 % d'un emprunt d'un montant de 55 000,00 €uros que la SECOMILE propose de contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Ce prêt est destiné à financer l'opération suivante :
Acquisition-amélioration de 2 logements de la SECOMILE – Les Blanchères à Vernon

ARTICLE 2 - Les caractéristiques du prêt PLAI consenti par la Caisse des Dépôts et Consignations sont les suivantes :

- ↪ Echéances : annuelles
- ↪ Durée totale du prêt : 40 an(s)
- ↪ Différé d'amortissement : 0 an(s)
- ↪ Taux d'intérêt actuariel annuel : 1,55 %
- ↪ taux annuel de progressivité : 0 %
- ↪ Révisabilité des taux d'intérêt et de progressivité : en fonction de la variation du taux du Livret A, sans que le taux de progressivité révisé puisse être inférieur à 0 %.

Les taux d'intérêt et de progressivité indiqués ci-dessus sont susceptibles de varier en fonction de la variation du taux du Livret A et/ou du taux de commissionnement des réseaux collecteurs. En conséquence, les taux du livret A et commissionnement des réseaux collecteurs effectivement appliqués aux prêts seront ceux en vigueur à la date d'effet des contrats de prêt garantis par la présente délibération.

ARTICLE 3 - Au cas où l'emprunteur, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'il aurait encourus, la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure s'engage à en effectuer le paiement en son lieu et place, sur simple notification de la Caisse des Dépôts et Consignations par lettre missive, en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

ARTICLE 4 - Le Bureau Communautaire s'engage pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges de l'emprunt.

ARTICLE 5 - Le Bureau communautaire autorise le Président à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre la Caisse des Dépôts et Consignations et l'emprunteur.

Rapport B 10 / 11 / 220

Villiers-en-Désœuvre - Rue des Ecoles - Création de 9 logements - Demande de subvention

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'attribuer à la SECOMILE, la subvention suivante :

Nature des travaux	Coût travaux TTC	Subvention de la CAPE 2 600 € par logement (soit 2 600 €x 9 logements)
VILLIERS EN DESOEUVRE Construction de 9 logements PLUS rue des Ecoles	1 418 740,00 €	23 400 €

Cette dépense sera inscrite au budget primitif de 2011 (APCP ANRU n°200706).

Rapport B 10 / 11 / 221

Demande de subvention dans le cadre du dispositif de mise en valeur du petit patrimoine bâti touristique local sur le territoire de la CAPE Restauration d'une toiture en petites tuiles de pays, rue Duguesclin à Hardencourt-Cocherel

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'attribuer une subvention de 3.000 € à M. Didier PEROT, pour son projet de restauration d'une toiture en petites tuiles de pays sur la commune de Hardencourt-Cocherel,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents et à engager toutes les démarches nécessaires pour traiter ce dossier.

Rapport B 10 / 11 / 222

Demande de subvention dans le cadre du dispositif de mise en valeur du petit patrimoine bâti touristique local sur le territoire de la CAPE Proposition de modification du dispositif d'aides

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'approuver les modifications apportées au dispositif d'aide pour la mise en valeur du petit patrimoine local sur le territoire de la CAPE telles que définies ci-après, à compter du 1^{er} décembre 2010 :

- les dossiers concernant **des projets de réfection de toitures seules ne seront plus pris en compte** sauf s'ils s'inscrivent dans un projet de restauration globale (lavoirs, sites particuliers, ...) ou s'il s'agit de toiture en chaume.
- le **partenariat actuel avec le CAUE 27 évolue**. Aujourd'hui, dans le cadre de l'instruction des dossiers de demande de subvention, le service Tourisme de la CAPE envoie pour conseil et avis au CAUE le dossier en question, qui le retourne avec ses observations. Et ce n'est qu'une fois l'avis favorable du CAUE émis que le projet peut être soumis au vote du Bureau.

Dans un souci de réelle appropriation du patrimoine par ces porteurs de projet et dans l'objectif de sensibiliser davantage les habitants d'un territoire aux richesses de celui-ci, il est envisagé d'orienter bien en amont le porteur de projet vers le CAUE qui saura le guider techniquement dans la réhabilitation de son patrimoine. Cela implique pour le service instructeur de la CAPE, avant tout montage de dossier, d'inviter les porteurs à prendre rendez-vous avec un technicien du CAUE.

Parallèlement, il serait proposé par le CAUE, mais en lien étroit avec la CAPE, le montage d'ateliers pédagogiques de sensibilisation, de type journée ou demi-journée de formation.

- d'approuver le règlement du dispositif tel qu'annexé au rapport,
- d'approuver l'évolution de partenariat avec le CAUE pour l'instruction des dossiers et la mise en place d'ateliers de sensibilisation des publics, sans coût financier supplémentaire pour la CAPE.

Rapport B 10 / 11 / 223

Convention avec le Comité Départemental du Tourisme (CDT) – randonnées en ligne – 5^{ème} vague – 2010/2011

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le projet de convention de partenariat avec le CDT de l'Eure, relatif à la mise en ligne de circuits de randonnées sur leur site internet,
- d'autoriser le Président à signer tous les documents afférents à l'inscription de ces circuits sur « randonnées en ligne » du CDT de l'Eure,
- d'autoriser le Président à engager les partenariats avec le CDT, les communes concernées et le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre,
- d'autoriser le Président à signer cette convention.

Rapport B 10 / 11 / 225

Protocole d'accord portant sur la modification de la doctrine fiscale et ses conséquences sur la taxation de la compensation financière forfaitaire à la TVA

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le projet de protocole d'accord portant sur la modification de la doctrine fiscale et ses conséquences sur la taxation de compensation financière forfaitaire à la TVA,
- d'autoriser le Président à signer ce protocole avec la société TVS.

Rapport B 10 / 11 / 226

Hôtel d'entreprises du Normandie Parc - contrat de location avec la société CREA'TOOLS

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver le projet de bail joint au rapport,
- d'autoriser le Président à signer le contrat de location avec la société CREA'TOOLS représentée par Monsieur COURTEILLE.

Rapport B 10 / 11 / 227

Appel à projets Contrat Urbain de Cohésion Sociale 2011

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver la proposition de l'appel à projets 2011 (opérations annuelles ainsi que les opérations d'été),
- d'approuver la liste des destinataires,
- d'autoriser le Président à diffuser l'appel à projets aux partenaires,
- d'autoriser le Président à le mettre en ligne sur le site Internet de la CAPE.

Rapport B 10 / 11 / 228

Marché n° 2008/028 « Élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure » - Avenant n° 2

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'accepter de ne pas appliquer de pénalités de retard à la société CODRA qui a réalisé sa mission correspondant aux phases 2 "Elaboration du PADD" et 3

- "Réalisation des orientations générales" dans ses délais contractuels avec un temps de travail effectif respectivement de 46 jours et de 88 jours de travail,
- d'approuver le projet d'avenant n° 2 qui prévoit de reprendre le détail des délais de l'étude relative à l'élaboration du SCOT,
 - d'autoriser le Président à signer cet avenant avec le bureau d'études CODRA, titulaire du marché.

Rapport B 10 / 11 / 229

Marché n° 2009/022 « Conception, fabrication et pose de poteaux d'arrêt sur l'ensemble des points d'arrêt du réseau de transports exploité par la CAPE et dépose des anciens matériels » - Avenant n° 3

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'approuver le projet d'avenant n° 3 qui prévoit l'intégration au bordereau des prix unitaires, d'un coût unitaire supplémentaire,
- d'autoriser le Président à signer cet avenant avec la SARL PUBLICITE JEZEQUEL, titulaire du marché.

Rapport B 10 / 11 / 230

Marché 2010/053 "Mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une zone d'infiltration, exutoire potentiel pour la STEP de Sainte-Colombe-Près-Vernon" – attribution du marché

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché complémentaire 2010/053 relatif à la réalisation d'une mission partielle de maîtrise d'œuvre, pour la réalisation d'une zone d'infiltration exutoire potentiel pour la STEP de Sainte-Colombe-Près-Vernon, pour un montant de 5 700 €HT soit 6817,20 € TTC avec la société GUIGUES (sise parc de la Vatine, 9 rue Sakarov 76 130 SAINT AIGNAN).

Rapport B 10 / 11 / 231

Attribution du marché 2010/027 "Achat de petites fournitures de bureau, de consommables informatiques et de papier pour les services de la CAPE et pour l'Office de Tourisme Communautaire des Portes de l'Eure (OTCPE)". Autorisation de signature des lots 1 et 3.

Ce rapport est adopté à l'unanimité
Il est décidé:

- de prendre acte de la déclaration sans suite du lot n°2 "Fourniture de consommables informatiques pour les services de la CAPE et pour l'OTCPE",
- d'autoriser le Président à signer le marché 2010/027 lot n°1 "Fournitures générales de bureau" du groupement de commande CAPE/OTCPE avec la société FIDUCIAL (6 quai LAMANDE 76 600 LE HAVRE) pour montant minimum de 25 000 € HT pour la période initiale et pour les périodes de reconduction et de 42 000 € HT maximum dont 1250 € HT pour l'OTCPE et 33 000 € HT maximum dont 1000 € HT pour l'OTCPE pour les périodes de reconduction,
- d'autoriser le Président à signer le marché 2010/027 lot n°3 "Fourniture de papeterie" du groupement de commande CAPE/OTCPE avec la société FIDUCIAL (6 quai LAMANDE 76 600 LE HAVRE) pour un montant minimum de 4 000 € HT pour la période initiale et pour les périodes de reconduction et de 8 500 € HT maximum dont 1000 € HT pour l'OTCPE et 6 800 € HT maximum dont 750 € HT pour l'OTCPE pour les périodes de reconduction.

Rapport B 10 / 11 / 232

Attribution du marché 2010/028 "Fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie pour les services de la CAPE et pour l'Office de Tourisme Communautaire des portes de l'Eure (OTCPE)".

Autorisation de signature du marché.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le marché 2010/028 "Fourniture de produits d'entretien et d'articles de droguerie" du groupement de commande CAPE/OTCPE avec la société RAYNAUD (ZI rue Edouard BRANLY BP 12063 14 102 LISIEUX) pour un montant annuel de 30 500 € HT minimum et maximum de 65 000 € HT (dont 1 800 € HT pour l'OTCPE) pour la période initiale et 51 500 € HT (dont 1 500 € HT pour l'OTCPE) pour les périodes de reconduction.

Rapport B 10 / 11 / 233

Attribution du marché 2010/042 "Exploitation des installations du service public d'eau potable sur les communes de Jouy-sur-Eure et Fontaine-sous- Jouy".

Autorisation de signature du marché.

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer le présent marché avec la société VEOLIA (5 rue Montaigne 76038 ROUEN) pour un montant annuel de 6 690,00 € HT soit 7 057,95 € TTC pour la partie à prix forfaitaire et selon les tarifs fixés au Bordereau des Prix Unitaires, dans la limite fixée à l'acte d'engagement pour les prestations techniques susceptibles d'être commandées.

Rapport B 10 / 11 / 234

Marché SDRT 07 131 lot n°12 - Création d'un arrêt supplémentaire sur les circuits Vern1 05 00 01 et 19 00 01- avenant n°6

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'autoriser le Président à signer l'avenant n°6 au marché SDRT 07 131 – lot n°12, permettant de créer un arrêt à Ariane sur les circuits Vern1 05 00 01 et 19 00 01 pour un montant annuel de 127,44 €HT.

Rapport B 10 / 11 / 235

Demande de subvention au titre du FNADT : désenvasement de la base nautique des Tourelles à Vernon et mise en place d'un RFID (identification par radio fréquence)

Ce rapport est adopté à l'unanimité

Il est décidé:

- d'approuver les plans de financement relatifs aux opérations de désenvasement de la halte fluviale des Tourelles et de mise en place d'un système de RFID, tels que présentés ci-dessous :

Désenvasement de la halte fluviale de Vernonnet :

	Etat (FNADT)	Conseil régional	CAPE	Total
Maîtrise d'œuvre	18 900 €	18 900 €	32 200 €	70 000 € HT
Travaux	67 500 €	67 500 €	115 000 €	250 000 € HT
Total en € en HT	86 400 €	86 400 €	147 200 €	320 000 € HT
Part %	27 %	27 %	46 %	100 %

Mise en place d'un système de RFID :

	Etat (FNADT)	Etat (DRAC)	CAPE	TOTAL
Coût en € HT	65 000 €	59 109 €	70 891 €	195 000 €
Part %	33 %	30 %	37 %	100 %

- D'autoriser Monsieur le Président à ajuster ces plans de financement au besoin,
- D'autoriser Monsieur le Président à solliciter auprès des partenaires cités les demandes de subvention et signer tous documents y afférent,
- D'autoriser Monsieur le Président à inscrire les budgets nécessaires sur l'exercice 2011 et à lancer ces deux opérations.

Communication C 10 / 11 / 39

Avis sur la modification du POS de Villégats

Le Bureau, à l'unanimité, émet un avis favorable sur le projet de modification du POS de Villégats, sous réserve que la compatibilité avec le PLH soit prise en compte dans les meilleurs délais dans le cadre d'une révision de ce document. Il est souhaitable que le développement de la construction soit, d'ici là, limité sur cette commune et réalisé par phases successives

Conseil Communautaire du 13 décembre 2010 - Rapports du Président

Le Bureau prend connaissance de l'ensemble des rapports qui sera présenté lors du Conseil Communautaire du 13 décembre 2010. Il n'émet aucune remarque :

- **C 07/12/2010** - Informations au Conseil concernant les décisions prises par le Président et le Bureau communautaire dans le cadre de leurs délégations
- **107/12/2010** - Modification de la composition des commissions techniques
- **108/12/2010** - Modification de la composition de la Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL)
- **109/12/2010** - Instauration du régime indemnitaire à la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure
- **110/12/2010** - Demande de subvention de l'Association pour l'Information sur le Logement de l'Eure (ADIL)
- **111/12/2010** - Natura 2000
- **112/12/2010** - Quai croisiériste (quai Penthièvre) – Tarifs 2011
- **113/12/2010** - Budget 2011 de l'Office de Tourisme Communautaire et convention entre la CAPE et l'Office de Tourisme Communautaire
- **114/12/2010** - Tarifs complémentaires de l'Espace Nautique de la Grande Garenne
- **115/12/2010** - Avenant n°2 à la Délégation de Service Public concernant l'exploitation du réseau de transports TransCape
- **116/12/2010** - Tarifs 2011 du service Enfance et Jeunesse
- **117/12/2010** - Renouvellement du contrat enfance et jeunesse 2010 – 2013
- **118/12/2010** - Proposition d'une tarification complémentaire pour le conservatoire de musique

- **119/12/2010** - Tarifs des Bibliothèques – Médiathèques
- **120/12/2010** - Modification du règlement Eau Potable
- **121/12/2010** - Tarif Eau Potable 2011
- **122/12/2010** - Tarif 2011 – Raccordement aux réseaux d'assainissement existants
- **123/12/2010** - Modification du règlement d'assainissement collectif concernant l'assujettissement des abonnés alimentés par un captage privé
- **124/12/2010** - Redevances 2011 du service d'assainissement collectif
- **125/12/2010** - Programmation pluriannuelle des travaux d'assainissement
- **126/12/2010** - Révision de la participation aux frais de branchements pour les réseaux neufs
- **127/12/2010** - Autorisation de Programme n° 200708 « Assainissement – Schéma directeur communautaire » - révision
- **128/12/2010** - Autorisation de Programme n° 200709 « Assainissement – Nouvelle STEP de Gasny » - révision
- **129/12/2010** - Autorisation de Programme n° 200710 « Assainissement – Canalisations des bords de Seine à Vernon » - révision
- **130/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201001 « Ecole de musique à Pacy-sur-Eure » - révision
- **131/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201003 « Bibliothèque à Pacy-sur-Eure » - révision
- **132/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201004 « Extension des vestiaires à Vernonnet » - révision
- **133/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201005 « Extension Léo Lagrange » - révision
- **134/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201009 « Désenvasement de la halte fluviale » - révision
- **135/12/2010** - Autorisation de Programme n° 201010 « Système d'audioguidage » - révision
- **136/12/2010** - Indemnités allouées à Madame le Receveur Communautaire
- **137/12/2010** - Ouverture de crédits
- **138/12/2010** - Budget 2010 – Décision Modificative n°3
- **139/12/2010** - Budget 2010 Assainissement - Décision Modificative n°3
- **140/12/2010** - Budget 2010 Eau potable en régie - Décision Modificative n°3

Le Président,

Gérard VOLPATTI.